

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 FEVRIER 2018

Salle du Conseil Municipal, 14 h 30

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|--------------------|-----|---|
| M. le Maire | n°1 | Désignation du Secrétaire. |
| M. le Maire | n°2 | Pouvoirs. |
| M. le Maire | n°3 | Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2017. |
| M. le Maire | n°4 | Compte rendu des décisions prises par M. le Maire sur délégation de pouvoirs. Information sur les marchés signés dans le cadre de la délégation du Maire. |
| M. le Maire | n°5 | Communications diverses. |
| M. GEFFROY | n°6 | Communication sur la sécurité et la tranquillité publiques. |

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- | | | |
|----------------------|------|--|
| Mme CHERADAME | n°7 | Aménagement. Secteur Madeleine. Ancienne cité du Sanitas. Définition des objectifs de l'opération d'aménagement et lancement d'une procédure de concession en vue de la désignation d'un aménageur. |
| Mme CHERADAME | n°8 | Urbanisme. Projet intra-mails. Campagne de ravalement de façades. Approbation de conventions. Attribution de subventions. |
| Mme CHERADAME | n°9 | Action foncière. Périmètre de protection des captages du Val. Acquisition de plusieurs parcelles agricoles par substitution dans les droits dont la S.A.F.E.R. est bénéficiaire par suite d'une promesse de vente. |
| Mme CARRE | n°10 | Action foncière. Quartier Est - Clos de la Motte. Acquisition d'une parcelle pour intégration dans la réserve foncière. |

VIE SOCIALE ET CITOYENNETE

- | | | |
|-------------------|------|---|
| M. LELOUP | n°11 | Politique de la ville. École de la deuxième chance. Approbation d'une convention d'objectifs 2018-2020. Attribution d'une subvention. |
| M. SANKHON | n°12 | Jeunesse. Dispositifs d'animations sportives pendant les vacances. Approbation d'une convention de partenariat à passer avec les associations A.J.L.A., A.S.E.L.Q.O., E.S.C.A.L.E., J.A.M., |

A.E.S.C.O., A.D.A.G.V. et l'U.P.A.

M. SANKHON	n°13	Jeunesse. Attribution d'une bourse "projets jeunes" 2018.
M. SANKHON	n°14	Sport. Attribution de bourses d'aide aux sportifs de haut niveau.
M. SANKHON	n°15	Sport. Soutien à l'investissement matériel. Attribution de subventions.
Mme SAUVEGRAIN	n°16	Citoyenneté. Approbation d'une convention à passer avec l'Etat relative au prêt temporaire d'un dispositif de recueil mobile d'enregistrement des demandes de titres d'identité.
Mme LOEILLET	n°17	Soutien aux associations et organismes divers. Attribution de subventions.

ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

M. MOITTIE	n°18	Événementiel. Festivités du 13 juillet 2018. Prestations événementielles. Approbation d'une convention de groupement de commandes à passer avec les communes de Saint-Jean-de-la-Ruelle et de Saint-Pryvé Saint-Mesmin.
M. MOITTIE	n°19	Musées municipaux. Musée des Beaux-Arts. Approbation d'une convention de dépôt à passer avec la Fondation de France.
Mme KERRIEN	n°20	Muséum d'Orléans pour la biodiversité et l'environnement. Projet de rénovation. Recours à un marché de type "marché global de performance". Désignation des membres du jury.
Mme KERRIEN	n°21	Art et économie créative. Festival Festiv'Elles. Approbation d'une convention à passer avec plusieurs communes de la métropole.
Mme KERRIEN	n°22	Art et économie créative. Théâtre Gérard Philipe. Approbation de conventions de soutien culturel à passer avec les associations Brass Band Val de Loire et l'Ensemble vocal Ephémères et le Théâtre des Trois Clous pour l'année 2018.

TERRITOIRES ET PROXIMITE

Mme de QUATREBARBES	n°23	Espace public. Quartier Nord. Dénomination d'un square situé rue Jean Bouin.
----------------------------	------	--

RESSOURCES

M. MARTIN	n°24	Finances. Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) Attribution de compensation. Approbation.
M. MARTIN	n°25	Finances. Instruction budgétaire et comptable M57 modifiée. Transposition du budget primitif 2018. Communication.
M. MARTIN	n°26	Finances. LOGIS CŒUR DE FRANCE. Construction de 30 logements individuels situés Hameau de Rodin à Orléans. Garantie d'un emprunt de 4 960 000 € à hauteur de 50 %.

Approbation d'une convention.

- | | | |
|-----------------------|------|--|
| M. MARTIN | n°27 | Finances. LOGIS CŒUR DE FRANCE. Construction de 22 logements collectifs situés Portes d'Orléans Z.A.C. de la Fontaine à Orléans. Garantie d'un emprunt de 2 454 000 € à hauteur de 50 %. Approbation d'une convention. |
| M. MARTIN | n°28 | Finances. S.A. H.L.M. VALLOGIS. Réhabilitation de 14 logements situés 29 Rue du Colombier à Orléans. Garantie d'un emprunt de 159 429 € à hauteur de 50 %. Approbation d'une convention. |
| M. MARTIN | n°29 | Finances. O.P.H. Les Résidences de l'Orléanais. Réhabilitation de 11 logements situés 3-5 rue des Sept Dormants à Orléans. Garantie d'un emprunt de 98 139 € à hauteur de 50 %. Approbation d'une convention. |
| Mme SAUVEGRAIN | n°30 | Relations humaines. École Supérieure d'Arts et de Design d'Orléans. Approbation d'une convention de mise à disposition individuelle. |
| Mme SAUVEGRAIN | n°31 | Mutualisation des achats. Ajout d'une famille d'achat à la convention de groupement de commandes passée avec Orléans Métropole et le C.C.A.S. d'Orléans |